

COMPOSITION DE JURY DU MASTER Mondes médiévaux

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master.

Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,

Vu la proposition du directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

ARRÊTE N°2023-611

Article 1 : Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du jury d'examens de MASTER

Mention: Mondes médiévaux

Parcours: Culture historique et mondes médiévaux

pour la validation des semestres 7 et 8 et du diplôme intermédiaire de Maîtrise est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Président ➤ Laurent Ripart	PR
Membres	
> Fabrice Mouthon	MCF
> Isabelle Parron	Enseignante-chercheuse contractuelle
Pascal Vuillemin	MCF

- Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.
- Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

P. le Président et par délégation Le Piante Chambery Re 20 povembre 2023

Laurent Hippe GALEZ

Ampliation aux membres du jury d'examens